

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2020

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ANTOINE LABELLE  
MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de La Macaza, tenue à huis clos à l'hôtel de ville situé au 53, rue des Pionniers, La Macaza, le 10 décembre 2020 à 16h35.

**SONT PRÉSENTS** : Céline Beauregard, mairesse, Christian Bélisle, conseiller, Raphaël Ciccariello, conseiller, Benoit Thibeault, conseiller, Brigitte Chagnon, conseillère et mairesse suppléante, Pierre Rubaschkin, conseiller.

**SONT AUSSI PRÉSENTES** : Caroline Dupuis, directrice générale par intérim  
**ÉTAIT ABSENTE** : Pierrette Charette, conseillère

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Sous la présidence de madame la mairesse Céline Beauregard, la séance extraordinaire est ouverte à 16h35

2020.12.212

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

**CONSIDÉRANT QUE** l'ordre du jour se détaille comme suit;

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
3. Résolution – Demande de compensation pour l'entretien des chemins à double vocation auprès du Ministère des Transports du Québec.
4. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller monsieur Christian Bélisle

Et résolu à l'unanimité

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
Caroline Dupuis  
Directrice générale par intérim

2020.12.213

### **RÉSOLUTION – DEMANDE DE COMPENSATION POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS À DOUBLE VOCATION AUPRÈS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**

**ATTENDU QUE** la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

**ATTENDU QUE** les critères du programme d'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

**ATTENDU QUE** le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ou le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2020

la Municipalité de La Macaza, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent les routes du réseau municipal à compenser;

**ATTENDU QUE** la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une nouvelle demande de compensation;

**ATTENDU QUE** l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd de l'année en cours;

NOM DU OU DES CHEMINS SOLlicitÉS	LONGUEUR À COMPENSER (km)	RESSOURCE TRANSPORTÉE	NOMBRE DE CAMIONS CHARGÉS/AN
Lac Chaud Est	12,739km	Bois	634
Lac Chaud Ouest	12.852km	Bois	341

Pour ces motifs,

Il est proposé par le conseiller monsieur Raphaël Ciccariello  
Et résolu à l'unanimité

**DE DEMANDER** au ministère des Transports une compensation pour l'entretien des chemins à double vocation ci-dessus mentionnés et ce, sur une longueur totale de 25.591 km.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
Caroline Dupuis  
Directrice générale par intérim

### 2020.12.214 RÉSOLUTION – LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour ayant été épuisé,

Il est proposé par la conseillère madame Brigitte Chagnon  
Et résolu à l'unanimité

De lever la séance à 16h39

**ADOPTÉE**

LA MAIRESSE

LE DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM

\_\_\_\_\_  
Céline Beaugard

\_\_\_\_\_  
Caroline Dupuis